

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 9
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix huit, le dix neuf décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame GOT en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 4 décembre 2018

Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC – DERVILLE - GOT - MONSEIGNE - MM. CORSAN - DELAUNAY – GIRARD – PLISSON - RENARD

Etait Représenté : M. FEDIEU Pouvoir à Mme GOT

Délibération N°2018-04-066: Accord de consortium du réseau de surveillance automatisé de la qualité des eaux du système Garonne-Dordogne-Gironde (réseau MAGEST) – Autorisation de signature d'un avenant de prolongation de l'accord jusqu'au 31 décembre 2020

Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés ;

Considérant les besoins de l'Estuaire en matière d'acquisition de données physico-chimiques en continu ;

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant de prolongation de l'accord de consortium du réseau MAGEST pour la période 2019-2020;

Article 2. de verser chaque année la participation du SMIDDEST de 5 500 € inscrits au budget annexe Eau ;

Article 3. d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 19 décembre 2018


La Présidente
Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde
SMIDDEST
Pascale GOT